



Si vous êtes porteur d'un Dispositif Médical Implantable (DMI)

De type :

- Pacemaker ou défibrillateur
- Valve cardiaque ou de dérivation cérébrale
- Holter implantable
- Neurostimulateur (apporter le boîtier le jour de l'examen)
- Implant cochléaire
- Prothèse endovasculaire



... Ou tout autre DMI



Si les renseignements n'ont pas été fournis sur la demande d'IRM par le médecin: Merci de vous présenter le jour de votre examen avec la **carte** comprenant les **références de votre matériel**, ou si vous n'en possédez pas, **tout document relatif à la pose dudit matériel** (compte rendu opératoire, d'hospitalisation, ...).



Veuillez prendre en note que si nous ne connaissons pas les références de votre matériel, **nous ne serons pas en mesure de vérifier sa compatibilité** avec l'IRM. Cela pourrait donc entraîner un **report de votre examen à une date ultérieure**.



Pour toute question ou renseignement relatif à votre matériel, ou pour nous communiquer vos références afin d'organiser au mieux votre examen, vous pouvez nous contacter au **05 55 05 66 00** ou par mail à **irm@chu-limoges.fr**.